

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc.. have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc.. ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | Pagination continue. |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Bibliothèque des Familles.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

Rédigé par un Comité d'Écrivains Catholiques.

Le *Foyer Domestique*, accessible à toutes les bourses par son bon marché, paraît le JEUDI, par feuille de 16 pages, double colonne, dont 12 pages de matières choisies, formant chaque année un volume de 624 pages.

*Comme les beaux anges de Milton, qui pur-
saient la lumière dans des vases d'or, les jeunes
personnes viendront à notre Journal puiser cette
éducation qui fait l'orgueil des mères et l'hon-
neur des familles.*

TROISIÈME ANNÉE.

Ottawa, JEUDI, 17 Janvier 1878.

Les lettres pour abonnements, envoi d'argent, etc., doivent être adressées
à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

Prix de l'Abonnement \$2.00 par Année.

Un Morceau de Musique chaque Mois.

Liste des Collaborateurs.

- Adam**, (Abbé F. L. T.)—Montréal.
Alleau, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique, à Paris. (France.)
Amiot, (Guil.) Avocat—Québec.
B..... (Abbé G.)—Ottawa.
Ballargé, (G. F.) Sous-Ingénieur en-Chef des Travaux Publics du Canada—Ottawa.
Beauchamp, (Joseph)—Etudiant en Droit.—Montréal.
Bélanger, (J. A.)—Ottawa.
Benoit, (Alph.)—Ottawa.
Benoit, (Sam.)—Ottawa.
Benoit, (Dr. F.), M. D., Montebello.
Bourget, (Jos. G.) Rivière du Loup (En Bas.)
Caouette, (J. B.) employé civil—Quebec.
Chandonet, (Abbé T. A.) Docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montréal.
Chapman, (W.) — St. François de la Beauce.
Chauveau, (l'Hon. P. J. O.)—Montréal.
Chauveau, (Alex.) M. P. P.,—Québec.
Chemis, (Abbé Léon) curé de Grenville.
Couture, (Guillaume) rue Cabanis, Paris.
Chouinard, (J. B. R.) Av , Québec.
Crevier, (Dr. J. A.) Médecin-Naturaliste, Montréal.
- De la Bruyère** (Boucher)—Saint-Hyacinthe.
De Montigny, (B. A. Testard)—Saint-Jérôme.
Dérome, (F. M.)—Rimouski.
Desaulniers, (Frs. L.)—Yamachiche.
Desaulniers, (A. L.) Avocat.—Trois-Rivières.
Desjardins, (G. Alphonse.)—Lévis.
Desjardins, (Dlle. Clara.)
De Vervins, (M. le Comte A.) St. Louis du Missouri (Etats-Unis).
Dick, (Dr. V. E.)—Château-Richer.
Dion, (J. O.)—Bassin de Chambly.
Donnelly, (James) Beauharnais.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Evanturel, (F. E. Alf.) LL. B., Ottawa.
Faucher de St. Maurice,—Québec.
Filiatre, (R. P.) O. M. I.,—Ottawa.
Fréchette, (Louis-Honoré)—Québec.
Gagnon, (Ferd.)—Worcester, Mass., E. U.
Garneau, (A.)—Ottawa.
Genand, (J. A.)—Ottawa.
Gratiella, (Mlle ***)
Guay, (Abbé Chs.) N.-D. du Sacré-Coeur.
Guillaume, (Abbé C.) curé d'Embrun, diocèse d'Ottawa.
Guilmet, (Abbé Ed) — Trois-Pis-toles.
- Huguet-Latour**, (L. A.) A. M., N. P., Montréal.
Huot, (Edouard)—Québec.
Langevin, (Abbé Edm.) Vic.-Général—Rimouski.
L..... (Eugène)—St. Raphaël.
Legendre, (Napoléon)—Québec.
Le May, (Pamphile)—Québec.
Lemoine, (J. M.)—Québec.
Lerida, (Mlle ***)
Lorrain, (Léon) Etudiant en Droit, premier Lauréat au concours de poésie de l'Université-Laval, Iboville.
Malouin, (J. A.)—Québec.
Marmette, (Joseph)—Québec.
McCabe, (L.)—Ottawa.
Meilleur, (Dr. J. B.), —Québec.
Pallier, (R. P.) O. M. I.—Ottawa.
Paquin, (R. P.) O. M. I.—Ottawa.
Paquin, (Elzéar)—Montréal.
Poirier, (Pascal)—Ottawa.
Poisson, (M. J. A.)—Arthabaskaville.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Smith, (Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benj.)—Ottawa.
Tanguay, (Abbé Cyp.)—Ottawa.
Tassé, (Joseph)—Ottawa.
Tassé, (Elie) Surintendant de l'Education, Winnipeg, (Manitoba.)
Tetu, (Dr. L.)—Rivière-Ouelle.
Thibault, (Chas.) Avocat—Montréal.
Turcotte, (L. P.)—Québec.

Ainsi que plusieurs autres Ecrivains également disposés à enrichir notre Publication de leurs travaux.

Sommaire des Matières.

Tribune Sacrée.	PAGES	Collaboration.	PAGES.
La Maison du Bon Pasteur.— Conférence donnée par Son Excellence Mgr. CONROY, Délégué Apostolique. (Suite).....	25	Célébration du 25e anniversaire de la Fondation de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa (Suite).....	81
Critique.		Partie Editoriale.	
Québec.—Etude littéraire et historique sur M. BERTRAND DE LA TOUR. Ses Œuvres et son Époque (Suite), par P. C.....	27	Revue des Livres nouveaux, par B. SULTE.....	33
		Le Foyer Domestique.....	35
		Faits Divers.....	36

ABONNEMENT.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLES.

ADMINISTRATION.

Ce Journal paraît le JEU-
DI, par cahier de 12 pages,
double colonne, formant un
volume de 624 pages de
matières à lire.

PRIX POUR L'ANNÉE

CANADA.....\$2.00
ETATS-UNIS...\$2.20
EUROPE.....\$4.00

LE FOYER DOMESTIQUE.

Tout ce qui concerne la
rédaction ainsi que la cor-
respondance se rattachant
aux abonnements, envoi
d'argent, annonces,
impressions, &c., &c.
doit être adressé à
Mr. l'ADMINISTRATEUR
du Foyer Domestique,
à Ottawa, franc de port.

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

Tribune Sacrée.

LA

MAISON DU BON PASTEUR.

Conférence donnée par Son Excellence

MGR. CONROY,

A OTTAWA, LE 25 NOVEMBRE 1877.

(Suite.)



ORSQUE Adam pécha, pour
châtier sa révolte, Dieu le
condamna à gagner son
pain à la sueur de son
front. Dans quel abîme de
misère est-elle tombée, celle
qui en est réduite à chercher
partout et à tout hasard, comme
un bienfait, comme une fa-
veur, ce qui fut le juste châti-
ment d'Adam! Ah! à le chercher,
mais non pas à le trouver!

A l'heure de sa colère, Dieu mit une
marque sur le front de Caïn, mais
c'était encore un gage de sa misé-
ricorde: c'était pour que celui qui ren-
contrerait l'affreux fraticide s'éloignât
de lui avec horreur sans oser le mettre
à mort. Elle aussi, elle ne découvre
que trop vite qu'elle porte une marque
affreuse; mais une marque qui n'est
pas un effet de la miséricorde divine!
Son péché lui a infligé un stigmaté si
repoussant, que de le voir seulement
tarit toutes les sources de la pitié hu-
maine "Bien certainement,—disait le
pharisien en voyant Madeleine aux pieds
du Christ,—bien certainement, si cet

homme était un prophète, il saurait
quelle est la femme qui ose le toucher,
car c'est une pécheresse."

Dans notre société moderne, avec l'or-
ganisation qui y préside, il n'est point
nécessaire d'être prophète pour deviner
ce qu'est la malheureuse créature qui
vient en tremblant, sans recommanda-
tion, sans une bonne parole de protec-
tion, solliciter le plus humble travail.
Et du moment que l'on devine qui elle
est, et d'où elle vient, toutes les portes
se ferment devant elle. Tout ce qu'elle
touche est réputé impur. Il ne faut
rien moins qu'une charité divine, je ne
dis pas pour la consoler et la protéger,
comme Jésus protégea et consola Ma-
deleine, mais seulement pour souffrir
qu'elle se glisse sous un toit honnête.

Ainsi repoussée des lieux où l'on tra-
vaille, hésitant encore, grâce à Dieu, à
retourner dans le repaire du vice, éloi-
gnée pour toujours de ce qui fut autre-
fois la demeure de son innocence, où
cette pauvre créature, ainsi pourchassée,
ira-t-elle reposer sa tête meurtrie par la
fatigue? Est-il étonnant, mes Frères,
qu'au moment où la société la met
pour ainsi dire hors la loi, une affreuse
pensée surgisse dans son esprit, celle
de chercher une autre demeure, là où
elle peut au moins entrer à volonté, où
tant de ses malheureuses compagnes
ont trouvé pour toujours le repos, la
demeure du désespoir au fond de l'a-
bîme, dans le lit du fleuve aux eaux
sombres, profondes et retentissantes?
—Vous pouvez trembler à bon droit,
lorsque vous la voyez penchée sur la
rive, pesant pour bien dire dans le
creux de sa main la douloureuse alter-
native de la vie et de la mort, et se de-
mandant si de ces deux coups af-
freuses la dernière n'est pas après tout

la moins amère. Notre sentiment des choses est encore trop obtus pour concevoir ; notre langage est encore trop imparfait pour décrire l'angoisse de l'âme qui se voit par sa faute abandonnée de Dieu et des hommes. Il suffit de dire que ce fut là la dernière goutte du calice d'amertume que notre Sauveur dans sa passion voulut boire jusqu'à la lie.

Il est venu, non pas seulement pour nous racheter, mais encore pour nous consoler ; c'est pourquoi il a voulu prendre sur lui toutes les tortures du corps et de l'âme que les générations successives devaient souffrir, de manière que pas un seul être humain n'eût jamais à subir une angoisse qui n'eût pas été d'avance sanctifiée et abritée dans le sein de l'Homme-Dieu.

Et dans le cortège des épouvantes qui traversèrent son âme, la plus terrible de toutes s'avança la dernière. Et cette dernière épouvante, ce fut celle qu'il ressentit sur la croix lorsqu'il vit que les péchés du monde pesaient de tout leur poids sur ses épaules innocentes, et que, pour s'être substitué à nous tous, il était devenue un objet d'horreur pour son Père céleste. Il avait enduré en silence les insultes de la soldatesque, la flagellation, le poids de sa lourde croix, les clous aiguisés, la couronne d'épines ; ce ne fut que lorsqu'il se sentit délaissé, qu'il poussa cet épouvantable cri : "Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?"

Telle dans sa nature, sinon dans son intensité, est la douleur déchirante qui traverse l'âme de la femme déchue, quand ses remords lui font enfin comprendre que pour ses péchés la miséricorde de Dieu et la pitié des hommes l'ont abandonnée pour toujours.

"Et vous tous qui passez par le chemin, regardez, et voyez s'il est une douleur comme ma douleur, parce que le Seigneur m'a dévastée, selon sa parole, au jour de sa colère et de sa fureur.

"Il a envoyé du ciel le feu dans mes os et ce feu m'a dévorée ; il a tendu un filet devant mes pieds, et il m'a fait tomber ; il m'a désolée et durant tout le jour il m'a accablée de douleur.

"Le joug de mes iniquités s'est levé ; le Seigneur les a roulées dans sa main, et il les a imposées sur mon cou ; ma force a été abattue et le Seigneur m'a

livrée à une main que je ne pourrai fuir." (Jér. I, 12—14).

Non, elle ne peut pas elle-même fuir son désespoir ; mais vous, mes Frères, vous pouvez l'en délivrer. Car, bien que toute autre demeure lui refuse son abri, il est une demeure préférable à toutes les autres, que vous pouvez aujourd'hui lui faire ouvrir, c'est celle du Bon Pasteur. Les fondements de cette demeure furent posés au jour et à l'heure où le Christ, sur le calvaire, fut pour nos péchés abandonné par son Père, pour que sa détresse suprême servît un jour de consolation à toutes les âmes désolées. À cette heure-là, il y avait, nous dit saint Jean, debout au pied de la croix de Jésus, Marie sa mère, et Marie Madeleine. (St. Jean XIX, 25). Quelle indicible grandeur n'y a-t-il pas dans ce tableau : Marie, la plus pure de toutes les vierges, et Marie, pécheresse repentante, tendrement unies au pied de la croix ! Ce n'était certes pas là une rencontre de hasard : c'était bien plutôt la révélation de l'union que l'Église établirait plus tard entre les vierges consacrées à Dieu, dont Marie était le type, et les pécheresses repentantes, dont la conversion était prophétiquement annoncée par celle de Madeleine. C'était la mise à néant, par l'autorité du sacré Cœur de Jésus, de l'injuste sentence de flétrissure perpétuelle que le monde maintient contre la femme déchue, même alors qu'elle se repent. C'était l'affirmation solennelle de l'irrésistible pouvoir de la pénitence, qui répare les désastres que le péché a dû causer dans les âmes, de la réhabilitation du pécheur et de son retour à tous les droits de l'innocence lorsqu'il s'est vraiment repenti.

C'est de cette grande leçon que l'Église a tiré ses couvents du Bon Pasteur, où de faibles et nobles jeunes filles, des vierges consacrées au Seigneur, vivent en communauté avec celles qui furent un jour les plus vils rebus de l'humanité.

Qu'il y a loin de cette divine confraternité à la charité égoïste, qui achète aux autres le sacrifice qu'elle est trop dégoûtée pour faire elle-même et en personne à ces malheureuses, par la seule effusion de la bienveillance chrétienne ! C'est l'amour vrai et agissant, et comme tout amour véritable, il prend sa source dans les qualités aimables de l'objet auquel il s'attache. Et si vous

me demandez quels titres à leur amour nos religieuses du Bon Pasteur peuvent reconnaître dans leurs sœurs pénitentes, je vous dirai que ce sont les mêmes titres que Marie, mère de Dieu, reconnaissait dans Madeleine pénitente. Dans Madeleine prosternée aux pieds de Jésus, répandant des parfums sur ces pieds qui s'étaient si souvent lassés à la recherche de son âme, et les lavant avec ses pleurs, Marie reconnaissait une âme qui aimait son Fils et qui l'aimait d'un amour souverain. Dans Madeleine défendue par Jésus contre ses cruels persécuteurs, les Pharisiens, Marie reconnaissait une âme que son Fils aimait, et qu'il aimait beaucoup, car la mesure du pardon divin est aussi la mesure de l'amour divin, et beaucoup lui était pardonné, non-seulement à cause de son grand amour, mais encore à cause de l'amour de Jésus pour elle. Dans Madeleine étreignant le pied de la croix, et ruisselante du sang précieux qui coulait en sacrifice de toutes les blessures de son Sauveur, Marie vénérât les premiers fruits de la cruelle passion de son Fils. Et depuis ce temps, pour toutes les âmes pures comme celle de Marie, les plus viles et les plus infâmes parmi les pécheresses repentantes brillent d'une triple splendeur, et comme aimant Jésus, et comme aimé de Jésus, et comme étant les fruits chéris de ses souffrances.

Parmi les malheureuses dont je plaide aujourd'hui la cause, il n'en est pas une qui, dans sa vocation à la pénitence, ne possède un gage certain de ces trois privilèges accordés à Madeleine; mais c'est seulement dans l'asile du Bon Pasteur que ces promesses peuvent être entièrement remplies. C'est à vous de l'y introduire.

Il vous incombe de vous montrer généreux envers elle, parce qu'elle est une créature de Dieu tombée dans le malheur, malheureuse parmi tous les malheureux. L'obligation de lui venir en aide ne s'accroît-elle pas à vos yeux, lorsque vous songez que cette misérable créature est susceptible de parvenir aux plus hauts degrés de perfection spirituelle, perfection qu'elle ne saurait exister sans votre aide, et qui avec votre secours peut devenir une des merveilles de la grâce?

(A continuer.)

Critique.

[Pour le Foyer Domestique.]

UN CHANOINE DE L'ANCIEN CHAPITRE DE QUÉBEC.

ÉTUDE LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

sur

M. BERTRAND DE LA TOUR,

SES OEUVRES ET SON ÉPOQUE.

I.

(Suite.)



LORSQUE Mgr. Dosquet prit les rênes de l'administration, il les reçut des mains de M. de Lotbinière qui, bien loin d'avoir été réduit en poudre comme son protecteur, M. Dupuy, s'était trouvé porté par les événements au faite des honneurs. Ainsi qu'on le pensait, M. de Mornay s'était démis de sa coadjutorerie; mais cette démission ayant eu lieu après la mort de Mgr. de St. Valier, se trouva nulle aussi bien que la nomination qui fut faite d'un successeur. Le nouvel évêque de Québec, transmit sans retard une procuration à M. de Lotbinière, qui prit possession en son nom et gouverna toute une année avec le titre de Grand Vicaire.

Quant à M. Dupuy, il fut la victime de toutes ces difficultés, bien puni, dira-t-on peut-être, d'avoir témérairement porté la main à l'encensoir.

M. de Maurepas, dans une dépêche citée par M. Langevin, s'exprime ainsi :

“ Sa Majesté a été très surprise que le
“ Chapitre ait ignoré le droit de l'Archidiacre d'officier à l'inhumation du corps
“ et aux grandes fêtes, prérogative à laquelle seule il s'est fixé et dont le refus
“ a donné occasion à ce qui s'est passé
“ dans la suite.....

“ Les termes dont M. Dupuy, s'est servi
“ dans les ordonnances qu'il a rendues,

“ sont si peu mesurées, et il paraît tant de passion dans sa conduite, que Sa Majesté qui n'avait pas lieu du reste d'en être satisfaite, s'est déterminée à le révoquer... Sa Majesté lui marque que son intention est qu'il ne fasse plus les fonctions d'Intendant du Canada, et de remettre les papiers de l'intendance à M. d'Aigremont.” (*)

Les ordonnances de M. Dupuy, écrites d'un très grand style, étaient en effet plutôt des factums ou des thèses. Dans l'une d'elles, devant Cavour et Bismarck, il pose carrément le principe que “ l'Eglise est dans l'Etat et non l'Etat dans l'Eglise, puisque sans l'autre, celle-ci ne saurait subsister.” Après cela, M. Ferland, n'a pas tort de dire qu'il paraissait imbu d'idées parlementaires. M. de Beauharnais, pour son compte, trouvait (ce sont ses propres expressions citées par M. Ferland,) “ qu'il n'était pas aisé de vivre avec un homme d'une hauteur qui passe l'imagination.”

Le caractère de l'homme était-il la véritable source de tout le mal? N'y avait-il pas, en dehors de toutes les circonstances, une cause sociale et, pour bien dire, fatale? M. Garneau croit l'avoir trouvée, et l'indique dans les termes suivants: “ En général, le Gouverneur et l'Intendant étaient opposés l'un à l'autre; c'étaient deux rivaux attachés ensemble par la politique royale pour s'observer, se retenir, se juger; si l'un était plus élevé en rang, l'autre possédait plus de pouvoir; si le premier avait pour courtisans les hommes d'épée, l'autre avait les hommes de robe et les administrateurs subalternes; mais ce système qui rassurait la jalousie du trône, divisait à jamais ces deux hauts fonctionnaires. Jusqu'alors l'Intendant s'était rangé du côté clérical; M. Dupuy allait désormais occuper la position du gouverneur qui s'était rallié au clergé.”(1)

Ces remarques sont, pour la plupart,

(*) M. d'Aigremont! Le nom n'était pas malheureux après tout ce qui s'était passé.

(1) Garneau, *Hist. du Canada*, 3e éd. 2e Vol.— On y trouve beaucoup de détails sur cette affaire. On y voit, par exemple, que M. Dupuy n'avait pas été tellement terrassé sur l'heure dans cette querelle commencée avec l'année, qu'il ne se débattit encore au mois d'avril. Le 30 mars, les troupes avaient été appelées une seconde fois sous les armes, et les officiers avaient déchiré à coups d'épées les nouvelles ordonnances du Conseil. Le Gouverneur avait ensuite fait tirer de prison ceux que le Conseil avait fait arrêter, et les avait reçus au Château-St. Louis. Des conseillers furent exilés, etc.

très justes. Cependant n'y avait-il pas autre chose encore? Cet Intendant, ancien maître des requêtes, ancien avocat-général, homme de science et de littérature, comme M. Talon, et possesseur de la plus belle bibliothèque qu'il y ait eu en Canada, sous l'ancien régime, et peut-être longtemps après, sous le nouveau; ce superbe et opiniâtre Intendant qui s'avisait de vouloir avoir derrière son banc dans l'Eglise deux archers, le mousquet sur l'épaule, prêts à exécuter ses ordres, qui ne voulait point se rendre auprès du Marquis de Beauharnais, lorsqu'il y était mandé, de crainte de compromettre sa dignité: qui résista au Gouverneur, lorsque celui-ci voulut trancher du Louis XIV et tenir une sorte de lit de justice au Conseil Supérieur; qui, à propos des funérailles d'un Evêque, encouragea un petit schisme dans l'Eglise, et faillit provoquer une petite guerre civile dans la colonie, n'était-ce point la Vieille-France se reproduisant en miniature dans la Nouvelle-France, la magistrature, le tiers-état s'affirmant contre la noblesse et le clergé, enfin, l'esprit du dix-huitième siècle, se manifestant déjà, de ce dix-huitième siècle que M. de La Tour, né avec lui, allait traverser jusqu'à la veille de sa terrible révolution, puisqu'il mourut l'année qui précéda la publication du fameux compte-rendu de Necker?

L'allié de l'Intendant, M. de Lotbinière, était le type d'une autre classe d'hommes. (1) Issu d'une famille assez ancienne et qui avait déjà fourni un évêque et plusieurs dignitaires, il pouvait presque par droit de naissance arriver aux premières charges ecclésiastiques et, on l'a vu, il se montrait assez disposé à les prendre au besoin par droit de conquête. Blanchi au service de l'Etat comme à celui de l'Eglise, car il était veuf et membre du Conseil Su-

(1) Voyez le précieux ouvrage de M. l'abbé Daniel, *Histoire des grandes Familles Françaises du Canada*. M. Eustache Chartier, de Lotbinière, avait épousé M^{lle} des Meloises dont il eut huit enfants. Une des filles fut religieuse à l'Hôpital-Général, un des garçons prêtre et curé de Lorette, un autre, récollet, un autre enfin fut le père du second orateur de notre ancienne Assemblée Législative. Il n'a point laissé d'héritiers du nom, et cette famille est maintenant représentée par les Harwood, les Joly et les Bingham. L'Archidiacre, était du reste, un homme exemplaire; la douleur de la perte d'une épouse chérie avait contribué à sa vocation, et c'était avec la plus évidente sincérité, qu'à l'âge de 38 ans, il avait renoncé à de grands avantages dans le monde pour se consacrer au service de Dieu.

périeur lorsqu'il fut ordonné il dut être médiocrement charmé de se trouver remplacé par un jeune prêtre arrivé de la veille dans le pays, de le voir présider le Chapitre comme doyen, et prétendre, comme conseiller-clerc, à une place plus élevée que la sienne, à la table du Conseil Supérieur ou lui-même continuait de siéger, en vertu de son ancienne nomination.

Cette prétention pourtant ne fut pas admise du premier coup.

Voici ce que dit M. de La Tour lui-même, dans la vie de Mgr. de Laval :

“ Le successeur de M. de la Colombière, Canadien, qui n'avait jamais vu d'autre juridiction que celle de Québec, n'y prit aucune attention ; il descendit même. et ne prit que son rang de réception à la dernière place. En prenant possession de cette charge, après M. de Varenne, je fus surpris que le conseiller-clerc n'eût pas une place distinguée comme dans les Parlements. Je représentai que mes provisions, aussi bien que l'édit de création, portaient que les conseillers-clercs du Conseil, auraient les mêmes honneurs que les conseillers-clercs du Parlement de Paris. On m'opposa l'usage, et je répondis qu'il était trop récent pour servir de loi. Il fut convenu entre nous et ordonné par arrêt qu'on se pourvoirait devant Sa Majesté, pour la supplier d'expliquer ses intentions. L'année suivante, le Roi jugea en ma faveur et, par ses lettres patentes du mois d'avril 1730, il me donna la première place après le doyen des conseillers, sans pourtant qu'il me fut permis de présider, (1) ni de décaniser. Le Conseil s'y est conformé.”

Evidemment la position du jeune Grand-Vicaire était très difficile. Il n'y avait point que l'Archidiacre qui pût se trouver froissé. M. de La Tour prenait le pas sur tous ces vénérables chanoines, sur tous ces anciens prêtres du Séminaire, dont quelques-uns étaient nés dans le pays, tandis que les autres y étaient venus depuis bien longtemps et avaient vu nos institutions se former et grandir sous Mgr. de Laval.

Plusieurs autres causes d'impopularité aggravaient pour lui celles qui étaient inévitables. Mgr. Dosquet avait toute confiance, et peut-être une confiance trop visible dans son Grand-Vicaire. Il amoncelait les charges sur sa tête et, par conséquent, les orages aussi. Il lui confia la surveillance de toutes les Communautés des femmes ; dans ce

moment, c'était une mission très délicate, car toutes elles avaient ressenti le contre-coup des dissensions : les Ursulines, comme l'Hôpital-Général, en avaient souffert ; les Religieuses de l'Hôtel-Dieu n'étaient pas non plus restées étrangères à ces difficultés, comme on le voit par les lettres de la Mère Duplessis de Ste. Hélène, que M. l'abbé Verreau a publiées dans la *Revue Canadienne*. Comme si ce n'était pas assez, M. de La Tour fut de plus nommé officiel, c'est-à-dire, juge ecclésiastique, charge peu propre à lui gagner les cœurs.

Quoique très zélé et doué lui-même de beaucoup de talent et de fermeté, Mgr. Dosquet passa pour être entièrement sous l'influence de son Grand-Vicaire ; en pareil cas, toute erreur, tout mal véritable ou présumé s'impute beaucoup plus volontiers que le bien à celui que l'on suppose être l'esprit dirigeant.

“ L'Evêque de Samos, dit M. Langevin, sentit le danger de suivre les vues de M. de Lotbinière, très impliqué dans les différends et qui n'avait pas les mêmes idées que lui sur les lois canoniques. Il s'appuya davantage sur La Tour, qu'il avait amené avec lui et qui était bien disposé à le secourir. Malheureusement M. de La Tour n'avait que 28 ans, et l'on reprochait sourdement à l'Evêque “ de lui renvoyer tout le détail du diocèse.” Ainsi du moins s'exprimait M. Delorme, dans une lettre du 23 octobre 1730.

De son côté, la Mère Ste. Hélène écrit : “ Chacun se met en droit de nous charger de soins et de dépenses, et on ne sait à qui recourir. Nous avons un nouveau Prévôt qui ne fait rien par lui-même ; il a un Grand-Vicaire de 28 ans, à qui il renvoie tout le détail du diocèse ; quelque bien intentionnés qu'ils soient, comme ils ne font que d'arriver, qu'il n'y a qu'un an qu'ils sont en Canada, et qu'il ne s'informent point des usages anciens, mais prétendent établir des règlements beaucoup plus sages que tout ce qui les a précédés, nous nous trouvons si désoientés que nous ne savons où nous en sommes.”

Et ici je ne saurais résister au plaisir de citer un autre charmant passage des mêmes lettres, lequel me paraît contenir plus d'un enseignement profitable :

“ Je vous avouerai confidemment que depuis que je suis en religion, je me suis, grâce à Dieu, garantie de tout parti. Il m'en a souvent coûté, car, pour me tenir

(1) Edits et. Ord. publiés à Québec 1854.—1er Vol. p. 524.

"droite entre deux penchants, j'étais ti-
 "raillée de tous côtés, et on me croyait
 "contraire à tout ce que je n'embrassais
 "pas; cependant après l'orage on me re-
 "trouvait en même posture, et j'étais ap-
 "prouvée. Il est vrai que, pour vivre ainsi,
 "il faut presque mourir à tout. Cela met
 "dans un tel dénûment que je crois pou-
 "voir vous assurer, comme à mon amie,
 "que dans tous les pays du monde je ne
 "me trouverais guère plus dépaycée que
 "je ne suis ici. Je me reproche souvent que
 "ne tenant à rien, je ne suis pas unie à
 "Dieu, comme je devrais être; mais c'est
 "que, selon l'auteur de *l'imitation*, après
 "que nous avons tout quitté, nous ne nous
 "sommes pas encore quittés nous-mêmes.
 "Je ne laisse pas que de jouir d'une grande
 "paix intérieure, et ces troubles publics ne
 "l'ont point altérée, Dieu merci. Ma peine
 "est d'entendre beaucoup de plaintes de
 "choses qu'on ne peut pas approuver. En
 "cela on est assez embarrassé pour sauver
 "la charité; elle ne nous aveugle pas et,
 "pour consoler ceux qui souffrent, il faut
 "bien convenir quelque fois qu'ils ont
 "raison. La médisance et la calomnie
 "régner en Canada au delà de ce qu'on
 "en peut penser. Notre vocation nous
 "expose à une grande communication avec
 "le prochain, en sorte que, malgré notre
 "profession régulière, nous n'ignorons
 "presque rien des mauvais bruits d'une
 "ville. C'est un mortel ennui pour qui
 "méprise les choses du monde, mais quoi-
 "qu'on ne s'y arrête pas, on en entend
 "toujours trop. Plaignez-nous donc, ma
 "chère amie, et priez Notre Seigneur qu'il
 "nous attache à lui d'une manière qui nous
 "console des misères dont nous sommes
 "témoins."

Il y a, en effet, dans ces bonnes et
 sincères confidences, l'explication d'un
 phénomène qui ne peut manquer de
 nous frapper. Comment, se demande-
 t-on, est-il resté si peu de traces de
 toutes ces difficultés? Comment le
 service de Dieu et le bien des âmes en
 ont-ils si peu souffert? C'est sans doute
 parce que l'irritation était plus appa-
 rente que réelle, parce que beaucoup de
 pieuses et saintes âmes pensaient et
 sentaient comme cette digne religieuse;
 c'est enfin parce que la Providence
 voulait seulement éprouver mais non
 pas frapper sérieusement cette Eglise
 naissante réservée à de si hautes des-
 tinées.

Cette querelle n'est que l'épisode le
 plus singulier entre plusieurs du même
 genre dans nos annales ecclésiastiques,
 et cependant aucune de ces tempêtes
 n'a laissé derrière elle de bien grands
 désastres. Il en était de ces secousses

comme de ces tremblements de terre
 dont les mêmes annales nous donnent
 la description. Tout était renversé,
 bouleversé, et pourtant personne ne pé-
 rissait, et l'instant d'après, on revoyait
 à leurs place les édifices dont le faite
 avait semblé toucher le sol.

M. de Beauharnais me paraît donc
 être dans le vrai lorsque, reprimandé
 par le ministre sur les plaintes de Mgr.
 Dosquet, il répond tranquillement: "Le
 "très-grand désordre dont vous avez été
 "informé se réduit à quelques tracasse-
 "ries assez communes dans les commu-
 "nautés de filles; elles ont d'ailleurs
 "une conduite régulière, et elles ont
 "continué leurs attentions charitables
 "pour les invalides et les insensés ren-
 "fermés dans leur maison."

Le zèle et la moralité incontestés de
 notre clergé et de nos communautés, à
 toutes les époques de notre histoire, cor-
 robores ce que dit M. de Beauharnais,
 et sont loin d'être incompatible avec
 l'état de chose qui existait alors. Dans
 ces temps d'épreuve on se surveille
 mutuellement, on s'observe mieux soi-
 même. Une eau trop tranquille finit
 par croupir et se corrompre. A ce
 compte les longues années de paix et
 de ferveur, les héroïques travaux et les
 succès éclatants de l'Eglise du Canada
 auxquels des écrivains protestants ren-
 dent tous les jours d'involontaires
 hommages, n'auraient pas été payés
 trop cher par ces agitations éphémères
 qui de même qu'en France, tout finis-
 sait autrefois par des chansons, ont
 été gaiement résumées dans les malices
 inoffensives d'un poème héroï comique.

On voit encore là la puissance d'une
 organisation forte sous une autorité
 souveraine. Dans les églises qui man-
 quent de ce frein pour peu qu'on ne
 s'entende pas on a bientôt fait de for-
 mer "*an Independent Congrégation.*"
 d'élever doctrine contre doctrine, autel
 contre autel.

P. C.

(A continuer.)

Erratum.—Dans le dernier numéro, page 17,
 2e colonne, fin du 2e paragraphe, il faut lire "rapa-
 triés" au lieu de "expatriés."

Page 18, 2e colonne, 3e paragraphe, au lieu de
 "l'invocation des rigueurs," il faut lire "l'invoca-
 tion de rigueur."

Collaboration.

CÉLÉBRATION DU 25^e ANNIVERSAIRE

DE LA

Fondation de l'Institut Canadien-Français
d'Ottawa.

(Suite.)

Discours de M. Alph. Benoit.

PRÉSIDENT DE L'INSTITUT.

*Plaise à Votre Excellence,
Monseigneur,
Mesdames et Messieurs,*

Il m'est agréable de vous exprimer la vive satisfaction que nous ressentons en voyant un auditoire nombreux et choisi se presser dans cette salle pour assister à cette séance solennelle. Je suis heureux aussi de venir, au nom de l'Institut, souhaiter une bienvenue cordiale aux visiteurs distingués, partis des différents points de la province de Québec pour prendre part à notre fête. Leur présence est pour nous un témoignage flatteur de l'intérêt qu'ils portent à cette institution. Oui, Messieurs, soyez les bienvenus dans cette maison comme vous l'êtes dans notre cité, comme vous l'êtes parmi notre population. Tous, nous sommes fiers de rencontrer en vous des amis dévoués à une même cause, à de mêmes aspirations, ainsi que de généreux défenseurs de nos institutions et de notre langue.

Une des principales raisons qui nous réunissent ici, ce soir, est l'inauguration de cet édifice.

Je dirai tout d'abord que l'on se tromperait étrangement si on allait croire que ce temple, consacré spécialement à l'histoire, aux arts et aux sciences, a été élevé uniquement par quelques princes de la fortune. Non, Messieurs; tout somptueux qu'eût été un pareil cadeau, un attrait lui aurait manqué: notre population, en admirant ce beau monument, ne s'y serait pas sentie chez elle, car pour que cette maison fût vraiment la maison du peuple, il fallait qu'elle fût bâtie par le peuple; aussi, cette pensée est-elle venue s'harmoniser parfaitement avec la faiblesse de nos moyens pécuniaires. Le peuple avait besoin de contribuer au succès de cette œuvre pour sa satisfaction, pour sa gloire — si vous me permettez le mot — et nous avions besoin de son concours pour obtenir ce résultat. Il nous fallait l'assistance

de tous, celle du pauvre comme celle du riche. Un très-grand nombre de nos compatriotes nous ont activement secondés dans cette entreprise, chacun dans la mesure de ses forces. Quelques-uns même ont donné sans songer à leurs faibles ressources, n'écoutant que la patriotique impulsion de leur cœur; et, s'il m'était permis de commettre une indiscretion, je dirais que plus d'une de ces pierres a coûté quelques sacrifices à plusieurs de nos ouvriers; car, en ces temps de crise financière, c'était peut-être autant de retranché sur le nécessaire de la famille. Honneur à eux, car ils ont compris que ces sacrifices seraient féconds en résultats; ils ont compris que l'éducation du peuple est une source de progrès et de grandeur, en même temps qu'une des meilleures sauvegardes pour une nationalité; ils ont compris, dis-je, que ce monument renfermerait en lui-même une nouvelle force pour notre population et serait aussi une preuve bien haute de ce que peut faire l'esprit de concorde et d'union. Je tiens aussi à constater, et cela n'est que simple justice, que nous avons eu la satisfaction de compter parmi nos souscripteurs bien des noms étrangers à la nationalité franco-canadienne; c'était là encore un témoignage précieux d'admiration pour notre œuvre et un puissant encouragement dans nos travaux. La générosité publique, à notre égard, ne paraît pas encore épuisée, puisque chaque jour nous avons l'avantage de voir s'inscrire les noms de nouveaux souscripteurs sur la liste toujours ouverte du fonds de construction. Nous avons eu déjà l'occasion de les remercier publiquement; mais nous nous faisons un devoir de leur renouveler ici l'expression de notre gratitude, en les priant de croire que la bienveillance dont était empreint cet acte de générosité en a, pour nous, doublé le prix.

Mais nous devons, avant tout, le succès de cette entreprise au comité de construction. Ce comité, composé de quelques hommes de cœur doués d'une grande énergie, d'un patriotisme ardent, a bien eu des difficultés à surmonter pendant les quatre années qu'ont duré ses travaux; mais il a su vaincre ces obstacles par des efforts opiniâtres, et si ce monument est aujourd'hui debout, faisant à la fois notre orgueil et notre espoir pour l'avenir, remercions tout d'abord le comité de construction; aussi, suis-je sûr d'exprimer le sentiment non-seulement de l'Institut, mais de toute la population, en proclamant que ce comité a bien mérité de la patrie et des lettres françaises.

Une seconde raison qui nous réunit encore est l'occasion du 25^e anniversaire de cet Institut.

Il y a bientôt trente ans, un groupe de Canadiens venait s'établir sur ce coin de terre alors très-peu peuplé. Il n'étaient pas

nombreux, mais dans chacune de ces poitrines battait un cœur généreux, un cœur plein de loyauté et d'amour pour la patrie. À peine furent-ils installés qu'ils devinrent en butte à une malheureuse rivalité de race de la part de ceux qui s'y trouvaient déjà—rivalité qui, je suis heureux de le dire,—a été presque entièrement bannie de cette ville pour faire place à une légitime émulation. Quoi qu'il en soit, ils dûrent tenir ferme, ils dûrent serrer leurs rangs pour augmenter leurs forces et pour conjurer la tempête qui grandissait autour d'eux. Cette lutte dura plusieurs années, et ce fut au milieu de ces difficultés que naquit l'idée d'implanter parmi eux un nouvel élément d'union et de force, un élément qui put être en même temps une source de progrès intellectuel et moral. Ce fut, animés de ces sentiments qu'ils résolurent de fonder une association littéraire ayant pour but de conserver parmi eux leur religion, leur langue, leur nationalité. Il leur a fallu bien du courage et de la persistance, mais leur énergie a su triompher des obstacles. Ils comprenaient, comme je l'ai déjà dit ailleurs, qu'une association de ce genre renfermait le principe de tout ce qui pouvait et devait exercer quelque influence sur l'avenir, la prospérité, la grandeur future de la nationalité franco-canadienne dans cette partie du pays.

Leurs débuts, il est vrai, se firent sans bruit, mais non dans l'ombre. Ils choisirent pour le lieu de leur réunion une chambre de fort modeste apparence où ils s'assemblaient une fois par semaine. L'Institut en était à sa première année d'existence; c'était en 1852. Avec l'accroissement de la population, cette jeune société recruta chaque année de nouveaux membres, et bientôt il fallut quitter l'humble chambre de la rue Cumberland pour s'installer dans une maison plus spacieuse, au coin des rues York et Cumberland. Un peu plus tard, l'Institut fut transporté dans l'édifice aujourd'hui occupé par les Frères de la Doctrine Chrétienne, rue Sussex. On était alors en 1866, époque où l'Institut fut incorporé sous le nom de "l'Institut-Canadien-Français de la cité d'Ottawa." Quelques années après, l'Institut se trouva possesseur d'un magnifique terrain situé en face de l'église cathédrale, où il a bâti une salle publique qui subsiste encore. Mais ce local lui-même finit, dans la suite, par n'être plus en rapport avec les besoins de l'institution, et il fut alors décidé d'entreprendre la construction d'un édifice aux proportions plus vastes, qui nous permet de donner plus d'extension à notre œuvre. Ces murs sont là maintenant pour témoigner du succès de cette belle et grande idée.

Je n'insisterai pas ici sur l'importance de la mission de cette société, ni sur les heu-

reux résultats qu'une pareille institution est appelée à produire parmi le peuple. Une voix aussi éloquente que bien connue vous dira toutes ces choses dans quelques instants. En effet, personne mieux que l'écrivain distingué que nous aurons l'avantage d'entendre, ne peut être en état de connaître le rôle et l'influence que la littérature canadienne est appelée à exercer dans ce pays. L'un des fondateurs d'une de nos plus florissantes sociétés littéraires—l'Institut-Canadien de Québec—membre de plusieurs sociétés scientifiques, s'étant identifié, pour ainsi dire, avec le progrès de notre jeune littérature, il a pu, mieux que personne peut-être, se rendre compte de l'importance de ces institutions au point de vue intellectuel et moral.

Ces deux fêtes que nous célébrons offrent une coïncidence assez rare, pour ne pas dire unique jusqu'à présent. Aussi, nous n'avons pas voulu laisser passer ce double événement sans lui donner, si cela était possible, un résultat pratique qui en fût le digne couronnement. Pour cela, nous n'avons cru pouvoir mieux faire que d'organiser une Convention littéraire à laquelle ont été invités bon nombre d'écrivains et de journalistes canadiens, ainsi que des représentants des sociétés-sœurs de la province de Québec, afin de discuter, dans une réunion commune, plusieurs questions intimement liées à la littérature et à l'histoire nationale.

Je ne saurais terminer ces quelques observations sans remercier hautement, au nom de l'Institut, Son Excellence d'avoir bien voulu accepter le patronage de cette soirée. La présence du chef de l'État, en une circonstance aussi solennelle, nous est particulièrement agréable, car nous savons reconnaître en lui non seulement l'un des gouverneurs les plus justement respectés qui aient présidé aux destinées de ce pays, mais, aussi, l'orateur éloquent, l'homme de lettres accompli, l'ami des beaux-arts, dont l'esprit actif et éclairé semble se complaire dans les HAUTES LATITUDES, (1) dans les hautes régions de l'intelligence.

Nous sommes aussi très-sensibles à l'honneur que nous fait le premier pasteur de ce diocèse en assistant à l'inauguration de cet édifice. Sa Grandeur l'évêque d'Ottawa nous a appris, au reste, à compter en toute circonstance sur son concours, sur son intelligente sollicitude; Elle continue, à notre égard, les belles traditions de son vénéré prédécesseur, donnant ainsi une nouvelle preuve à l'appui de cette parole d'un écrivain français: Que toujours l'Église aime, recherche, honore les lettres humaines.

(A continuer.)

(1) Allusion à un très-intéressant récit de voyage publié par lord Dufferin sous le titre: *Letters from the High Latitudes*. Ce livre a été traduit en français par Mr. J. P. Bédard.



LE FOYER DOMESTIQUE.

Ottawa, Jeudi, 17 Janvier 1878.

Revue des Livres nouveaux.

Le *Moniteur Universel* a publié un article de M. Derome, l'un de ses rédacteurs, sur le livre de M. Rameau : *Une colonie féodale en Amérique*, qui a été fort remarqué dans toutes les sociétés qui s'occupent de l'histoire de France, car il affirme et expose l'extension que prend de jour en jour l'école historique qui contredit et rectifie les vieux préjugés en matière d'histoire si puissants jusqu'à nous. Abandonnant la routine qui consiste à répéter ce que des auteurs ont publié sur tel ou tel sujet, M. Rameau est allé demander aux documents authentiques la vérité " en vain par tant de gens cherchée " comme dirait Lescarbot, et il a produit un ouvrage solide. M. Derome qui a parfaitement saisi le point de vue et les moyens d'action de l'auteur, s'est plu à les faire ressortir. Son écrit a pour nous un mérite particulier : il nous met en lumière dans un milieu tout nouveau, où l'on ne peut que gagner à se faire connaître, puisque l'état et les progrès de la ramification de la famille française du Canada sont trop peu remarqués en France. Nous devons être flattés de l'attention que l'on nous porte—aussi le sommes-nous—et nos journaux ont pris plaisir à reproduire *in extenso* l'article de M. Derome.

L'un de nos écrivains les plus châtiés, Narcisse Faucher de St. Maurice, vient d'être fait membre de la *Société des gens de lettres*, de Paris. C'est le premier parmi nous.

Ceci nous donne occasion de dire un mot de son dernier livre : *Tribord et Babord*, qui se lit fort bien, mais dont la technologie nautique écrase l'imprudent terrien qui s'y hasarde.

Quand M. Faucher est revenu du Mexique portant l'épée et tout ce qui s'ensuit, il a su écrire un ouvrage remarquable où le style militaire para-

dait de la belle façon. On disait : " c'est son genre." Nous applaudissons. Plus tard, il a donné ses contes *A la brunante*, et nous y avons trouvé une certaine allure de la campagne, pas du tout désagréable, qui était dans le rôle. On répétait : " c'est son genre." Enfin le voilà qui sort de la mer et qui veut encore nous faire croire que c'est son genre.

Eh ! bien, oui ! c'est son genre puisqu'il a un talent souple et qu'il travaille ses ouvrages—mais qu'il ne force pas tant la couleur locale,—pas de surcharge. Le procédé qui consiste à larder un écrit de mots ahurissants, pour stupéfier les lecteurs, est trop facile, trop mécanique pour M. Faucher. Il possède l'art d'écrire, qu'il le conserve ; nous ne nous attendons pas à voir sitôt sa décadence. Il faut qu'il puisse dire au public :

"C'est à vous, s'il vous plaît, que ce livre s'adresse."

Nous avons tous le droit de lui faire cette observation. On ne jette de pierre qu'à l'arbre chargé de fruits.

Tribord et Babord renferme trois récits de promenades dans le golfe St. Laurent. Voyager avec l'auteur c'est s'instruire. L'histoire en main, il arrête vos regards sur les sites nombreux qui rappellent un événement, une légende, un malheur, une scène amusante. La vie du marin, celle aussi du pêcheur apparaissent, les îles se présentent tour à tour devant nous, les côtes se déroulent avec leurs formes capricieuses, tout un monde d'autrefois se réveille et salue. On passe, et mille souvenirs nous accompagnent. Les escadres qui ont tenté de s'ouvrir la voie du Canada, les corsaires qui ont rendu leurs noms fameux dans ces parages, les ouragans célèbres,—allez toujours ! vous saurez tout, le livre est fait pour cela.

J'ai dit que M. Faucher écrit correctement. Ce mot prend de l'importance par le temps qui court. Nos livres commencent à être lus à Paris. Ils y rencontreront des juges. Sommes-nous en état de " comparoir ? " Jusqu'ici, nos écrivains ont fait métier d'amateurs, et cela pour deux raisons : parce qu'il n'y a pas assez de lecteurs pour les faire vivre et parce que la plupart d'entre eux ceux-ci en étaient à apprendre à écrire. Dans ces conditions, on fait des œuvres pâlottes qui n'ont rien à craindre de la critique, puisqu'on les donne pour l'amour de Dieu et qu'on nous les im-

prime de même..... témoin les effroyables amas de coquilles qui s'y voient, mais ce bagage est-il présentable à l'étranger ? Ne vaudrait-il pas mieux faire peau neuve avant que de risquer un début en France ? En tous cas, Faucher n'a rien à craindre sous le rapport du langage et de la forme littéraire, qu'il passe l'Océan, — il a assez d'expressions de marin pour cela..... — Pardon, j'allais recommencer.

Un discours que sir Francis Hincks a prononcé à Montréal cet automne, a eu beaucoup de retentissement. Les journaux anglais ne s'en taisaient pas. Notre ancien ministre des finances avait parlé de l'histoire politique du Canada sous l'Union, 1840-67. Voici que le discours est devenu brochure et que nous pouvons l'examiner. Je crois qu'il ne renferme absolument rien de nouveau. Nous avons tout cela et avec beaucoup plus d'informations, dans nos ouvrages français.

Le *Progrès* de Sherbrooke nous apporte, sous la signature d'un débutant, M. Victor Bélanger, un article pour inviter la jeunesse à se livrer à l'étude. Guerre à la paresse ! C'est bien cela. On vient au monde ignorant ; on veut à toute force ne rien apprendre, et quand arrive la quarantaine, on se croit maltraité par le sort, tandis que l'on ne devrait s'en prendre qu'à soi-même. Que faisais-tu l'été de ta vie ? je chantais, je m'amusais, je flânais. Eh bien ! ronges tes poings maintenant.

M. Bélanger, comme M. Desaulniers dans les pages du *Foyer Domestique*, déplore l'apathie qui règne dans certaines localités. Impossible d'y voir le moindre cercle littéraire, pas même un cabinet de lecture. Sont-ce les personnes sachant lire et écrire qui manquent ? Pas du tout, on en rencontre à chaque pas. Ce qui fait défaut, c'est l'esprit de travail, c'est l'orgueil légitime de l'homme qui veut faire son chemin dans le monde. Ce qui domine, malheureusement, parmi la jeunesse, c'est la paresse de l'esprit. On ne fera jamais trop pour la secouer.

Formons des cercles littéraires ; attirons à nous des livres, ainsi que des conférenciers et des orateurs déjà formés ; lisons quelque chose, quand ce ne serait que pour n'avoir pas à rougir devant ceux qui étudient et qui obser-

vent. N'allons pas croire que nous avons le droit d'être toujours à l'état d'enfance. A mesure que les années s'accroissent sur nos têtes, leur poids nous fait plier, — à moins que l'on ne soit fortifié intérieurement, je veux dire intellectuellement, et ceci explique comment disparaît en fumée toute cette jeunesse si puissante et qui dure si peu. " Je ne conçois pas qu'un sac vide puisse se tenir debout, " disait Benjamin Franklin.

* * *
L'Université-Laval, fidèle à son excellente coutume, ouvre un concours de poésie pour cette année : sujet : " Monseigneur de Laval. " Après les vers de Crémazie il sera peut-être difficile de briller dans cette lutte, cependant quel triomphe pour le concurrent qui remportera la palme ! — la médaille d'or. — Heureux même ceux-là à qui reviendront les médailles d'argent et de bronze.

L'Institut Canadien de Québec offre une médaille d'or et une d'argent au meilleur écrit sur l'agriculture.

L'Union Catholique de Montréal entre dans la même voie et demande, en prose, l'éloge de M. de Maisonneuve, le fondateur de cette ville. Le prix est une bourse de cent piastres. Il n'y a pas longtemps que, au Canada, on gagne de l'argent au-bout de la plume.

Une bourse aurait pour moi plus de charme qu'une médaille, parce qu'elle n'efface rien de la mention honorable, du mérite de l'œuvre produite pour la conquérir, de la gloire du vainqueur, et qu'en même temps sa valeur monétaire est très-appreciable.

Cette année, dans la province de Québec, il a été distribué en prix aux élèves des écoles plusieurs milliers de petits volumes dus à des plumes canadiennes et traitant de sujets canadiens. Résultat clair et net : l'enfance lira de quoi s'instruire et son imagination sortira du mystère où elle s'est toujours égarée. Nous arriverons, il faut l'espérer, à enseigner à ce qui entrent dans la vie pourquoi ils sont Canadiens, d'où vient qu'ils ont du sang français dans les veines, quel fut le passé, quels étaient leurs pères et quel devoir on entend par les mots patriotisme, traditions, honneur national, si souvent prononcés, si rarement expliqués.

*
*
*

Trois bons livres ont paru récemment, écrits en anglais mais consacrés à l'histoire du Canada français. Ce sont *The Bastonnais*, roman par Charles Lespérance, *Le Chien d'or*, roman par William Kirby, et *Frontenac*, travail historique par Francis Parkman.

M. Lespérance s'empare de l'époque de 1775-76 et la décrit, tout en déroulant la trame qu'il a imaginée pour relier ensemble ses personnages et les événements. Le pays est envahi par les Américains, on se bat, on court des aventures, les villes passent d'une main à une autre, c'est très-mouvementé, et, comme récit historique, conforme à la vérité, car l'auteur est familier avec les chroniques du temps.

M. Kirby nous peint les dernières années de l'administration française. C'est un vaste tableau, adroitement enlevé: Autour de la légende fantastique du *Chien d'Or* que tout le monde connaît, il fait défiler et la cour et la ville, tout cela bien dessiné et reflétant l'époque mieux qu'aucune autre description que j'aie vue. O! vieux Québec!

M. Parkman a fait de son *Frontenac* une étude non moins remarquable que ses autres œuvres. Nos lecteurs savent que l'historien américain n'écrit à peu près que sur l'histoire ancienne du Canada. Depuis qu'il a découvert cette mine, sa réputation est devenue immense. Ce n'est pas qu'il mette beaucoup de nouveautés dans ses livres, mais il les rédige de main de maître et il s'adresse à un public qui ne sait pas le premier mot de notre passé, un public qui est bouffé de préjugés à l'égard de la race française du Canada,— pour lui, Parkman est un révélateur.

Il n'est pas possible que les lecteurs de ces trois écrivains ne changent pas leur manière de voir en ce qui nous touche. Ce sera une conquête que nous leur devons.

L'Institut d'Ottawa a repris son cours littéraire public, mercredi le 9, par une "lecture" de M. Napoléon Bourassa sur l'art au Moyen-Age.

M. Bourassa est l'un des talents les plus variés que nous possédions. Peintre de mérite, sculpteur habile, romancier heureux, causeur intarissable, tournant un couplet comme pas un, il a toutes les armes sous la main.

Son discours traitait de l'idéal dans

l'art. Il nous a fait voir ce que les anciens entendaient par ces mots, puis ce que le Christianisme y a substitué. L'art nouveau perçant avec lenteur dans les siècles qui suivent la chute de l'empire romain, s'imprègne du sentiment chrétien et arrive au développement de cet idéal au Moyen-Age, alors que toute l'Europe est placée sous la doctrine chrétienne. Le schisme grec, s'est élevé en Orient, comme une barrière contre l'art qui était la pure expression de la pensée chrétienne. Depuis trois siècles, l'hérésie protestante a fait de même en Occident. Sur un territoire rétréci, mais resté catholique, la tradition des grands artistes du Moyen-Age résiste encore à l'envahissement des besoins modernes plus matériels qu'intellectuels, nés moins de la prière que de la satisfaction des sens. Telle est, à peu près, la marche de ce morceau éloquent que son auteur a prononcé avec une grâce parfaite.

BENJAMIN SULTE.

12 Janvier 1878.

Le Foyer Domestique.

Sous ce titre, nous lisons ce qui suit dans le *Canadien*, de Québec :

"Le dernier numéro du *Foyer Domestique* contient des matières d'un intérêt qu'on ne saurait dissimuler. Depuis deux ans que cette Revue est fondée, elle n'a pas cessé d'être à la hauteur d'une publication vraiment intéressante sous tous les rapports. La partie purement littéraire est digne des meilleures publications périodiques qui ont été publiées en langue française en Canada. Inutile de dire que la partie qui traite plus spécialement des sciences a toujours mérité les éloges du public éclairé et intelligent. Aussi sommes-nous heureux d'apprendre par la dernière livraison de cette intéressante Revue que M. le propriétaire a décidé qu'à partir du mois de janvier prochain, le *Foyer Domestique* sera publié toutes les semaines. Il contiendra douze pages de matière à lire et le bon goût qui a présidé jusqu'à aujourd'hui au choix de ces matières, est une garantie qu'à l'avenir comme par le passé les nombreux lecteurs du *Foyer* auront pleinement raison de se féliciter d'être souscripteurs à une œuvre appelée à jouer un rôle

important dans les lettres canadiennes françaises.

Nous félicitons le propriétaire du *Foyer* de l'heureuse idée qu'il a eue et qu'il va mettre prochainement à exécution et nous lui souhaitons tout le succès que lui méritent ses énergiques et courageux efforts. Toutes les personnes intelligentes et amies de notre littérature doivent indubitablement se faire un devoir de contribuer autant qu'il est en leur pouvoir au succès d'une œuvre aussi digne de leur appui cordial et de leur aide.

Une Revue de ce genre, exclusivement consacrée à l'avancement et au développement de notre littérature et à la diffusion des sciences pratiques et des saines doctrines parmi le peuple est digne en tous points de l'encouragement du public.

Ami d'une saine littérature, d'une littérature propre à développer chez les masses le goût du beau et du bon goût et de répandre les saintes doctrines de la religion catholique, nous croyons de notre devoir de donner notre appui à tout œuvre qui a un but aussi louable et aussi digne d'éloges, et de contribuer autant qu'il est en notre pouvoir à son succès."

Faits Divers.

CONCILE.—Le 6e Concile provincial de la province ecclésiastique de Québec doit être convoqué à Québec pour le 19 mai prochain, paraît-il.

BANQUET DES ORPHELINS.—Les Dames patronnesses de l'Orphelinat St. Joseph d'Ottawa ont donné un réjouissant banquet aux Orphelines de l'Institution, le jour des Rois, qui a su porter la joie la plus vive parmi toutes ces petites déshéritées de la fortune.

Les Religieuses directrices de cet Asile béni remercièrent avec effusion cette sympathique et si touchante démarche, et une Adresse fut ensuite lue par l'une des orphelines à ces généreuses dames qui, toutes réjouies d'avoir accompli une bonne action, se séparèrent de leurs chères Orphelines en les embrassant et se promettant bien de les revoir souvent.

BAZAR.—Les Dames organisatrices du Bazar des Orphelins de l'Asile St. Joseph d'Ottawa sont activement à l'œuvre, et tout fait présager que la recette de leur bazar, au mois prochain, sera satisfaisante, si toutefois l'appui qu'elles attendent des âmes charitables ne fait pas défaut. L'Asile

renferme plus d'orphelins que d'ordinaire, et il est à espérer que la sympathie pour cette bonne œuvre sera générale et qu'on saura seconder les efforts qui se font pour assister ces pauvres orphelins.

L'annonce du Bazar sera publiée dans notre prochain numéro.

STATISTIQUES DU CANADA.—Nous apprenons que la copie du 5e volume des Statistiques du Canada, (faisant suite au Recensement de 1871,) est livrée à l'imprimeur. Ce beau travail statistique est admiré en Europe, et il est destiné à exalter les capacités toutes spéciales du Dr. J. C. Taché, directeur du bureau des statistiques et député ministre de l'Agriculture, qui est l'âme de cette Œuvre magistrale.

AGRICULTURE.—Le Conseil d'Agriculture de la Province s'est ajourné au 22 du présent mois, pour prendre en considération le nouveau bill relatif à l'agriculture, qui doit être présenté à la session actuelle de la législature provinciale de Québec.

COURS UNIVERSITAIRE.—MM. les abbés L. H. Paquet et L. N. Bégin doivent donner sous peu des cours publics à l'Université-Laval, à Québec. L'abbé Paquet traitera du *Droit Naturel et des Gens*, et l'abbé Bégin, différents points de *l'Histoire Ecclésiastique*.

UNIVERSITÉ-LAVAL. (Branche de Montréal)—Voici la liste des professeurs pour la Faculté de Médecine : MM. P. Beaubien, P. Munro, J. P. Rottot, E. H. Trudel, W. H. Hingston, J. Z. Bibaud, J. E. Coderre, H. Pelletier, T. E. D'Orsonnens, A. F. Brosseau, E. P. Lachapelle, A. Lamarche, L. A. Ed. Desjardins, A. MacDonnell, A. Ricard, A. Dagenais, A. Laramée et G. O. Beaudry.

CHAPITRE DE RIMOUSKI.—Le Chapitre de la Cathédrale de Rimouski se compose comme suit :

M. le Grand Vicaire Edmond Langevin, prévôt du chapitre, et les Révérends Messieurs : Ls. Desjardins, archiprêtre, curé de Bic; J. B. Blanchet, curé de Ste Luce; M. Bilodeau, curé de St Anaclet; D. Vezina, curé des Trois-Pistoles; P. C. A. Winter, curé de l'Île-Verte; J. J. Auger, curé de St Germain de Rimouski; O. Normandin, directeur du grand séminaire; S. E. Couture, préfet des études; J. O. Simard, directeur du petit séminaire; M. G. A. Carbonneau est nommé secrétaire de Mgr. Langevin. Le costume des chanoines consiste en une collerette de couleur noire.

LA REVUE CANADIENNE.—Le 25 de ce mois, la *Revue Canadienne* entrera dans sa 15e année d'existence. C'est une longue carrière, qui a été bien remplie et pleine de mérite, car cette publication forme une collection de travaux littéraires fort précieux, et elle est appelée à occuper une place marquante dans toutes les bibliothèques publiques et privées, tant de l'Europe que du Canada,

Agents du Foyer Domestique.

<i>Paroisses.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
Arthabaskaville.....	Aimé Dion
Arthabaska(sta.).....	Louis Foisy
Ancienne-Lorette.....	George Dufresne
Aston Station.....	A. Ouellet
Aylmer.....	J. L. Dumouchelle
Baie St. Paul.....	O. A. Clément
Bécancour.....	Dlle. M. L. E. Rivard
Bedford.....	E. R. Demers
Beauharnois.....	J. A. Painchaud
Beaumont.....	G. H. Couture
Beauport.....	Laz. Chamberland
Berthier (en haut).....	R. E. Pelland
Bienville.....	Pascal Morin
Boucherville.....	L. Normandin
Broughton-Est.....	Louis Beaudoin
Buckingham.....	Thos. Déchène, Inst.
Cacouna.....	H. St. Jorre, N. P.
Chambly (Bassin).....	W. Vallée
ChAMPLAIN.....	Nap. Hardy, M. de P.
Caurobert.....	Frs. Meunier, N. P.
Cap Chatte.....	Théséphore Roy
Cap Rosier.....	J. A. LeBel
Charlesbourg.....	J. M. Tremblay
Chicoutimi.....	J. O. Tremblay
Coaticook.....	Ferrier Chartier
Côteau du Lac.....	J. H. Rondeau
Coteau Landing.....	L. A. Gladu, Notaire.
Deschambault.....	A. D. Hamelin
Durham-Sud.....	F. Préfontaine
Gentilly.....	S. Brunelle
Granby.....	S. E. Bergeron
Grand Métis.....	Jules Martin
Grand Pabos.....	Thos. Soucy
Havre-aux-Maisons.....	I. Mad. P. L. Joncas
Hebertville.....	N. P. Gagné
Hemmingford.....	J. A. V. Amirault
Hochelega.....	Dr. F. A. Mousseau, MD
Iberville et St. Jean.....	Jean Bourguignon
Isle Perrot.....	M. S. Jobin
Jeune Lorette.....	J. G. Vincent
Joliette.....	Laurent Desaulniers
Kamouraska.....	L. C. Bégin
Lachine.....	Fabien Caisse
La Patrie.....	A. B. Gendreau
Laprairie.....	Julien Brosseau
La Présentation.....	Alexis Milet
L'Islet.....	Mad. Ve E. Ballantyne
L'Acadie.....	Olivier Belle
L'Anse à Giles.....	I. O. Giasson, N. P.
L'Assomption.....	J. Z. Martel
Lawrenceville.....	A. C. Têtu
Lauzon [Village].....	P. A. Bourget
Longueuil.....	F. X. Valade
Mascouche.....	J. O. Lamarche
Malbaie.....	Elie Auger, N. P.
Matane.....	T. P. Paradis
Montmagny.....	S. Vallé, N. P.
Monte Bello.....	Charles Major
Maria.....	F. S. Cyr
Montréal [Cité].....	Ignace C. St. Amour
N.-D. de Lévis.....	Elzéar Bédard
N.D. du Sac-Cœur.....	Joseph Parant
N.-D. du Lac.....	St. Israël Dumais, N. P.
Piopolis.....	Chs. F. X. Langlois
Pointe-Claire.....	Dr. F. E. Valois, M.D.
Pointe aux Tremb.....	N. Blais
Pointe du Lac.....	Louis Comeau, jr.
Portneuf.....	F. X. T. Hamelin
Quebec [Cité].....	J. O. Filteau
Rigaud.....	J. Charlebois
Rimouski.....	Alphonse Couillard
Rivière aux Renards.....	D. V. Pelletier
Rivière-du-Loup.....	Irénée Gravelle
Sault-au-Récollet.....	J. B. Beauchamp
Sault Montm'cy.....	Jos. Cazeau
Sherbrooke.....	C. Gélinas
Somerset.....	H. Jutras
Sorel.....	J. O. Weilbrenner
Stanford.....	Messire. ME Janelle
Stockwell.....	M. Patenaude
Ste Adèle.....	O. Lafleur
Ste Agathe.....	Laz. Boulanger
Ste Agathe.....	A. Marié

<i>Paroisses.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
St. Aimé.....	P. Gélinas
St Ambroise.....	Ol. Vigneault
St Anselme.....	P. Fortier
St Antoine.....	L. J. Cartier
St Arsène.....	Elie Martin
St Augustin.....	M. C. East
St Alban.....	Sifroid Leclerc
St Alexis.....	Dlle. Mathilde Omon
St Albert.....	Prud. Laineuse
St Anicet.....	S. F. Bourgeault
Ste Anne.....	Marcel Côté
Ste Anne Lapoca.....	Germain Lévesque
Ste Anne la Péra.....	J. U. Marcotte
Ste. Anne.....	Isaël Dufresne, Inst.
St Alexandre.....	A. A. L. Brien
Sandy Bay.....	Prosper Paradis, March.
Ste Brigitte.....	M. Houde, M. de P.
St Casimir.....	F. X. Gingras.
St Cécile.....	J. Landry.
St Césaire.....	J. E. Gaboury
St Claire.....	J. E. LeRoy
St Cyrille.....	J. B. Cloutier
St Camille.....	G. Crépeau
St Charles.....	Joseph Montminy
St Clothilde.....	Camille Gélinas
St. Constant.....	Alphonse Lanctôt
Ste Croix.....	J. Hamel
St Denis.....	A. Dupuis
St Esprit.....	Chas. Dalpé
St Edouard.....	Eusèbe Cinq-Mars
Ste Edwidge.....	J. Courtemanche
St. Eustache.....	Daniel Ethier
St Fabien.....	V. Roy
Ste Famille.....	Alph. Drouin
Ste Foye.....	Félix Belleau
St Flavie, [Stat.].....	Ant. Bérubé
St François du Lac.....	P. Robillard
St Frédéric.....	L. G. A. Legendre
Ste Flavie.....	Joseph Fournier
St George.....	F. X. Roy
Ste Geneviève.....	D. Lacourcier
St Germain.....	Mad. Ve. E. B. Paré
St Gervais.....	Ferdinand Aubé
St Guillaume.....	H. Mercier
Ste Hénédiène.....	Jos. Mercier
Ste. Hélène.....	B. Michaud
St Henri.....	Gilbert Roy
St Hermas.....	Benj. Beauchamp,
St Honoré.....	Pierre Boucher
St Hilaire [Villag.].....	Arthur Goulet
St Hugues.....	E. Lafontaine
St Hyacinthe.....	J. de Labroq.-Taché
St Isidore.....	F. T. Langevin
St Jacques.....	J. E. Ecrement
St Jacques le Min.....	J. O. Poirier
St Janvier.....	D. Desrochers
St Jean.....	Jean Bourguignon
St. Jean-Baptiste.....	L. G. E. Goulet, M. P.
St Jean [I. O.].....	F. Turcotte
St Jean Chryst.....	I. J. E. Derome]
St Jean-Port-Joli.....	Dlle. M. Fournier
St Jérôme.....	E. Marchand, M. de P.
Ste Julie.....	Joseph Collette
Ste Justine.....	J. A. Raizenne
St Joseph.....	Dlle Anaïs Arcan
St Joseph.....	T. Samson
St Lambert.....	Magl. Brochu
Saint-Laurent.....	Dr. I. LeCavalier, M.D.
St Léon.....	S. Lesage
St Léonard.....	Dr. Max. Bellemare
St Lin.....	Charlemagne Laurier
St L. de Gonzague.....	D. Vachon
St Michel.....	Dr. L. J. Bourret, M. D.
St Malo.....	Moïse Roy
Ste Marguerite.....	C. C. Lajeunesse
Ste. Marie du Monoir.....	Vildac Langevin
St. Mathieu.....	Théophile Lévêque
St Maurice.....	P. M. Pacaud
St. Maurice.....	G. E. Bistodeau
St Michel.....	Dr. E. S. Belleau, M.D.
St. Moïse.....	Jos. Smith, M. de P.
St. Norbert.....	G. E. Bistodeau
St Placide.....	B. J. Bertrand

<i>Paroisses.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
St Pie.....	M. D. Meunier
St Pierre les Bec.....	Ths. Philips
St Pierre.....	Mad. Ve. S. Bacon
St R. des Aulnais.....	George Gagnon
St Roch.....	J. B. Paquet
St Romuald.....	Damase Roberge
St Sébastien.....	J. F. Godreau, N. P.
St Simon.....	Dlle. S. Bernier
St Stanislas.....	Léon Penhault
St Sulpice.....	J. Royal
St Tite.....	J. N. Buist
Ste. Thérèse de Blainville.....	Aug. Séguin.
St Thomas Pierv.....	H. Pitt
St Valérien.....	P. S. Grandpré
St Vincent de P.....	Joseph Paré
St Valier.....	Frs. Bélanger
Terrebonne.....	Capt. J. C. Auger,
Tessierville.....	H. Parant
Trois-Riv. [Cité].....	Eph. Dufresne, Av.
Valmont.....	Onésime Landry
Valletort.....	Louis Paradis, jr.
Yamachiche.....	Arthur Lacerte
Yamaska.....	P. Beaugré
Warwick.....	Ls. Triganne

ONTARIO.

N.-D. de Lourdes.....Dr. N. Lévis
 Pembroke.....J. J. A. Desloges
 Sandwich.....Alb. Bondy, Ins
 St. Eugène.....S. Labrosset.

MANITOBA.

Winnipeg.....J. P. M. Lecours,

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Bathurst.....Hill Haché, March
 Bouctouche.....G. A. Girouard
 Caraquette.....Théot. Blanchard
 Caron Brook.....Théodore Pelletier
 Edmundston.....Geo. A. Bois, M. du P.
 Memramcook.....A. M. Vienneau
 Petit Rocher.....O. Turgeon, March.
 Shédiac.....Calixte Galland

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Clare.....Dr. A. P. Landry, M D
 Cité d'Halifax.....J. B. LeBlanc
 D'Écoussé.....R. Benoit, Insp. d'E.

ISLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Egmont Bay.....I. O. Arsenaull, M.P.P.

ÉTATS-UNIS.

Aurora.....Louis Raymond
 Concord.....Chs. Pélassier
 Chicago.....
 Chippewa Falls.....Dr. Jos. Fortier, M. D.
 Danielsonville.....L. J. Tétrault
 Détroit.....B. C. Gagnon
 Fall River.....Nap. Milotte
 Fond du Lac.....Nicolas Lamouche
 Grosvenordale.....F. B. Lafrenière
 Marquette.....Rev. M. H. P. Rousseau
 Northampton.....A. Ménard
 Nashua.....Joseph Landry
 Springfield.....W. Proutlx
 St. Albans.....Dr. G. Thibault, M.D.
 St. Louis.....Md. A. Boisjanière.
 Vermillionville.....A. H. Mourrier, jr.
 Woonsocket.....
 Worcester.....Félix Charbonneau

FRANCE.

A. Sauton, libraire, 41, rue du Bac, à Paris

BULLETIN DES ANNONCES.

Comme le **Foyer Domestique** pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et dans les Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DU Foyer les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS CHARITABLES DU CANADA.

Depuis leur Fondation jusqu'à nos jours.

Cet Ouvrage, en cinq volumes, est publié par Livraison de 150 pages, et le prix est de \$1.00 par livraison, les frais de Port compris.

Cet Ouvrage est approuvé par la plupart des Evêques du Canada.

La 1^{re} Livraison est maintenant en vente au Bureau du **Foyer Domestique**, à Ottawa, qui est le seul dépôt pour la vente de cet Ouvrage.

S'adresser, par lettre, à

STANISLAS DRAPEAU.

[9e Année.]

LA GAZETTE DES FAMILLES,

Revue Religieuse, Littéraire et Agricole.

Recommandée par NN.SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de St. Hyacinthe.

Cette **Revue**, spécialement destinée aux familles, paraît les 1er et 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages, double colonné, formant à la fin de l'année un magnifique volume de 383 pages de matières des mieux choisies et propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

Mr. l'Abbé E. GUILMET en est le Rédacteur-en-chef.

ABONNEMENT : Canada... \$1.00 par année.
Etats-Unis. 1.10 do.
Europe..... 1.50 do.

On s'abonne chez tous les maîtres de poste, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de la **Gazette des Familles**, à Ottawa.

Nous sommes en mesure de pouvoir fournir aux nouveaux abonnés toutes les livraisons parues durant l'année de 1877, à raison de \$1.00.

CHANTS D'ÉGLISE.

Un **Sanctus**, Chœur à deux voix, avec accompagnement d'orgue, est mis en vente à l'imprimerie du **Foyer Domestique**.

Aussi

Prosternez-vous! Cantique pour l'Élévation.—Grand Chœur avec Duo.

PRIX :—50 Cents pour 12 copies.
Ottawa, 1er Juin 1877.



Chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

Location et Exploitation du Chemin

Le gouvernement de la Province de Québec demande des soumissions pour le louage (ou affermage) et l'exploitation durant un certain nombre d'années, des lignes de chemin de fer, maintenant en voie d'achèvement, entre Québec et Montréal, et entre Montréal et Aylmer, avec leurs Embranchements,—et aussi pour la location et exploitation de l'extension de cette dernière Section jusqu'à "Portage du Fort," lorsqu'elle sera complétée et reliée avec le chemin de fer du Canada Central.

La longueur respective des diverses lignes, est comme suit :

	Milles	Pds	Milles	Pds
De Québec à Montréal.....	161	2806		
Embranchement des Piles.....	26	4339		
			188	1865
De Montréal à Aylmer.....	125	178		
Embranchement de St. Jérôme..	13	1160		
			138	1638
De Aylmer à Portage-du-Fort, environ.....			50,	"

Formant une longueur totale d'environ..... 376, 3503

Ces diverses lignes de chemin de fer seront louées ou affermées, soit à un seul particulier ou à une Compagnie, ou autrement, en deux sections,—avec Montréal comme point de division, à deux personnes ou Compagnies différentes, suivant ce que le Gouvernement jugera le plus avantageux d'accepter, après que les soumissions auront été reçues.

Le, et après le 26 de Décembre courant, un Devis et Cahier des charges, imprimés, contenant les conditions générales qui devront faire la base de la location ou de l'affermage des dites lignes de chemin de fer, seront visibles aux Bureaux des Commissaires à Québec, No. 77, Rue Dalhousie, et à Montréal, No. 16, Rue St. Jacques, où l'on pourra aussi examiner les plans et profils de ces différentes lignes.

Des soumissions cachetées et endossées :

"Soumission pour les chemins de fer du Gouvernement," seront reçues jusqu'au premier de Février prochain, inclusivement, et elles devront être adressées comme suit : "Aux Commissaires des Chemins de Fer de Québec, Québec."

Les Commissaires se réservent le droit de refuser les, ou aucune des soumissions qu'ils pourront ainsi recevoir, dans le cas où aucune d'elles ne serait acceptable.

J. A. CHAPLEAU,

Secrétaire de la Province de Québec.
Québec, 20 Décembre 1877.



Nouvelle Route Pour Ottawa.

LA PLUS DIRECTE ET LA PLUS COUTE

PAR LE

Chemin de Fer Montréal Ottawa et Occidental.

Le et après JEUDI, le 27 courant, les Trains réguliers partiront tous les jours comme suit :

MIXTE EXPRESS

Pour Hull et les Stations intermédiaires..... 7.00 a.m. 4.50 p.m.
St. Jérôme..... 4.00 p.m.

DE RETOUR.

Laisse Hull..... 6.30 a.m. 4.00 p.m.
Laisse St. Jérôme..... 8.00 p.m.

Des arrangements ont été faits à Ottawa pour le transport des passagers allant à et venant de Hull, pour 25 cts.

DUNCAN MACDONALD.

Gérant.

F. Martineau, PEINTRE et VITRIER,

Nos. 501 et 505,

RUE Ste. CATHERINE,

A toujours en mains un assortiment complet

d'Huiles,
Peintures,
et vitres,

de toutes espèces et qualités qu'il vend à des conditions favorables, et à des prix extrêmement réduits.

On sollicite une visite.

Montréal, Janvier 1878.

J. B. MAJOR, AVOCAT, PAPINEAUVILLE, P.Q.

IMPRIMERIE

DU

Foyer Domestique.

On exécute à cette Imprimerie des Impressions de tous genres, avec promptitude et à bas prix.